



Mesdames, Messieurs les éditeurs,
Mesdames, Messieurs les auteurs-illustrateurs,

Notre Prix Littéraire "Gayant Lecture" consiste en :

- une commission lecture composée de 24 lecteurs lit en moyenne 250 livres sur une période située de mai à mai,
- la commission débat très régulièrement des ouvrages en réunion, à la suite de celles-ci une présélection est établie,
- la sélection finale est envoyée aux établissements fréquentés par les enfants et adolescents de 4 ans à la fin du lycée.

L'objectif du Prix Littéraire, le "*Gayant Lecture*", est de créer une animation autour du livre et de faire découvrir les éditions jeunesse.

Cinq catégories sont proposées : Cat.1: à partir de 4 ans ; Cat.2: à partir de 6/7 ans ; Cat.3 : à partir de 9 ans ; Cat.4 : à partir de 12 ans ; Cat.5 : à partir de 14 ans.

Les catégories d'âge sont à titre indicatif. L'enseignant ou l'animateur est seul juge du choix de la catégorie pour les enfants dont il a la charge.

Le jury est composé de lecteurs (enfants et adolescents) qui votent par l'intermédiaire des écoles maternelles, primaires, I.M.E., collèges, lycées d'enseignement général et professionnel, et/ou par l'intermédiaire des lieux qu'ils fréquentent en-dehors du temps scolaire (bibliothèques, centres sociaux, maisons d'enfants, ...). Les votes sont collectifs ou individuels. Il importe que les enfants aient lu toute la sélection d'une même catégorie. Par leurs votes, ils décerneront le prix "*Gayant Lecture*" à un auteur, un illustrateur de littérature jeunesse.

Pour participer à ce prix vous pouvez dès aujourd'hui nous proposer des ouvrages, uniquement d'auteurs francophones, pas de rééditions, et parus au cours de l'année 2021.

Nous vous remercions par avance de votre soutien et aurons le plaisir de faire connaître vos ouvrages et votre maison d'éditions le plus largement possible.

Martine BOIDIN & Lysiane LEFEBVRE